



témoin de dommages sur équipements urbains

Par **valparaiso**, le **05/06/2019** à **12:40**

bonjour,

J'ai été témoin, depuis ma fenêtre, de manoeuvres hasardeuses d'un camion qui en reculant a endommagé un feu tricolore.

J'ai pris des photos identifiant la société propriétaire du camion et sa plaque d'immatriculation.

Ce camion étant immatriculé dans l'UE (mais pas en France).

Est-il utile que je transmette mon témoignage au maire pour que la réparation du feu tricolore ne soit pas à la charge de la collectivité ?

Par **chaber**, le **06/06/2019** à **10:52**

bonjour

Si vous avez les éléments d'identification contactez la mairie. Ce sont vos impôts